

**CONSEIL DISCIPLINAIRE ET
ADMINISTRATIF
DES AVOCATS
DU GRAND-DUCHE DE
LUXEMBOURG
B.P. 575
L-2015 LUXEMBOURG**

Luxembourg, le 3 août 2026

Concerne : affaire D001/25-26 M. Yves ALTWIES

Il est porté à la connaissance de Monsieur Yves Joseph ALTWIES, né le 3 février 1969, ayant demeuré professionnellement à L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre Dame, actuellement sans domicile ni résidence connus, qu'il a fait l'objet d'une décision par défaut rendue en date du 26 juin 2026 par le Conseil disciplinaire et administratif dans le cadre d'un dossier inscrit sous le numéro D001/25-26.

La décision en question peut être retirée (i) du lundi au jeudi entre 09.00 et 12.00 heures et entre 14.00 et 17.00 heures ainsi que (ii) le vendredi entre 09.00 heures et 12.00 heures à la Maison de l'Avocat (Site Joseph II) à L-1840 Luxembourg, 2A, Boulevard Joseph II.

La publication du présent avis fait courir les délais des voies de recours.

Hervé HANSEN
Secrétaire du
Conseil disciplinaire et administratif